



# Invitation Peter-SUEN 2026

Développement  
31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2026

## BULLETIN TECHNIQUE

SANCTION 59194

Les membres du comité organisateur du club de natation SAMAK vous souhaitent la bienvenue, vous remercient de votre participation et vous souhaitent une agréable compétition.

### Endroit

Complexe Aquatique de Brossard  
3075 boulevard de Rome, Brossard, Québec J4Y 1R2

### Installations

- Bassin 50 m à 10 couloirs et câbles antivagues pour la compétition, aucun dispositif de départ au dos
- Système de chronométrage électronique Colorado Gen 7 avec plaques de touche et boutons pousoirs
- Bassin récréatif, sans plongeon, de 5 couloirs de 25 m pour le dénagement
- Vestiaire universel et gradins pour plus de 300 spectateurs

### Comité organisateur

Direction de rencontre : Jennifer Coronel [competition@natation-samak.org](mailto:competition@natation-samak.org)  
Responsable des inscriptions : Jennifer Coronel [competition@natation-samak.org](mailto:competition@natation-samak.org)  
Responsable des officiels : Marjolaine Roy-Beaudry [officiels@natation-samak.org](mailto:officiels@natation-samak.org)

### Accueil

Nous sollicitons votre collaboration afin de respecter les heures d'accès. Les vestiaires de la piscine sont pour les nageurs. Les bénévoles sont invités à utiliser la salle 216 au 2<sup>e</sup> étage pour laisser leurs effets personnels. Le bureau de l'administration est situé sur le bord de la piscine proche des tremplins de 3 m.

### Horaire et échauffement

\*\*\*CHANGEMENT À L'HORAIRE\*\*\*

	Session 1	Session 2
	Samedi PM	Dimanche PM
Accès aux vestiaires	12 h 45	12 h 45
Accès aux bassins	13 h 00	13 h 00
Échauffement - début	13 h 15	13 h 15
Échauffement – fin	13 h 40	13 h 40
Premier départ	13 h 45	13 h 45

La direction de rencontre se réserve le droit de modifier l'horaire au besoin.

## **Rencontre des entraîneurs**

Il y aura une rencontre des entraîneurs sur le bord du bassin à côté du bureau de l'administration.

- Samedi 1<sup>er</sup> février à **13 h 30**

## **Échauffement**

« Les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition » de Natation Canada s'appliquent (annexe) un maximum de 40 nageurs par couloir sera permis pendant la période d'échauffement. [Procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition](#)

Aucune assignation de corridors

**VEUILLEZ RESPECTER LA LIMITE DE 40 NAGEURS PAR COULOIR**

- La période d'échauffement et le bassin de dénagement sont réservés aux participants de la compétition développement.
- Une période de plongeon de 10 minutes à la fin de la période d'échauffement sera permise
- Un nageur qui plonge ou saute dangereusement durant l'échauffement sera disqualifié de sa première épreuve de la session ou de la prochaine session.

## **Dénagement**

Le bassin récréatif de 5 couloirs de 25 mètres sera accessible tout au long de la compétition, excluant les périodes d'échauffement, pour les participants à la session en cours. Attention, aucun plongeon n'est possible dans ce bassin. L'accès aux autres installations (glissades, jeux d'eaux, rivière à courant, etc.) est interdit.

## **Déroulement de la compétition**

Toutes les épreuves se nageront mixtes, du plus rapide au plus lent.

Merci d'informer vos nageurs de répondre promptement aux signaux des juges-arbitres et des starters.

## **Inconduite**

Conformément au règlement de Natation Canada, le juge arbitre peut disqualifier un nageur pour une inconduite qui inclut, sans s'y limiter :

- Les actes délibérés ou négligents tels que cracher, cracher de l'eau ou se moucher dans la piscine ou sur le bord de la piscine immédiatement avant le départ;
- Donner des coups de pieds ou frapper délibérément la plate-forme de départ, y compris la plaque arrière, avant le départ;
- Entrée dangereuse ou incontrôlée dans la piscine immédiatement avant le départ d'une course. Tous les nageurs doivent entrer dans la piscine de manière contrôlée, les pieds en premier.

## **Programme**

Des programmes pour les entraîneurs seront disponibles à la table du bureau de l'administration.

## **Inscriptions tardives**

Aucune inscription tardive ne sera acceptée.

## **Reprise d'épreuve**

Aucune reprise d'épreuve ne sera autorisée. Un nageur qui manque son départ sera exclu de cette épreuve et ne pourra pas reprendre son départ, sauf en cas d'erreur d'un officiel.

## **Temps de passage officiel**

Les demandes doivent être effectuées avant la fin de la période d'échauffement au bureau de l'administration. Selon le nombre de bénévoles disponibles, la direction de rencontre se réserve le droit de limiter le nombre de temps de passage ou de demander au club concerné de fournir les personnes qualifiées pour effectuer la prise de temps officiel.

## **Forfaits**

- Les forfaits doivent être remis au bureau de l'administration au moins 30 minutes avant le début de la session

## **Disqualification**

Toute disqualification approuvée sera annoncée au micro.

## **Prix de présence**

Un tirage au sort aura lieu lors des sessions du samedi et du dimanche, et des prix de présence seront attribués. Seuls les athlètes gagnants pourront récupérer leurs prix à la table de l'administration.

## **Stationnement**

Nous vous encourageons à utiliser les stationnements alternatifs situés à l'École secondaire Antoine-Brossard, située au 3055 boulevard de Rome juste à côté du Complexe aquatique. Voir plan en annexe.

## **Spectateurs**

Des gradins sont disponibles pour les spectateurs. Aucun spectateur n'est admis dans les vestiaires et sur la promenade de la piscine.

## **Photographie/vidéographie**

Dans le but de minimiser les risques, toutes les photographies et les vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, une spectatrice ou un spectateur, un membre du personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participante ou participant, devront respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, dans les vestiaires et les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles ICI.

## **Officiels**

Nous demandons la collaboration de tous afin que l'aire de travail des officiels ne soit pas obstruée. En cas de litige, veuillez-vous adresser au juge-arbitre en fonction.

## **Résultats**

Les résultats en direct seront disponibles sur notre site internet : [Natation Samak - compétitions](#) et sur [SplashMe](#).

Les résultats également publiés sur le site de la fédération de natation du Québec dans les jours suivants la rencontre.

## **Mesures d'urgence et premiers soins**

Veuillez-vous adresser aux sauveteurs et suivre leurs indications.

## **Objets perdus**

Veuillez-vous adresser à l'accueil du Complexe aquatique.

## **Prochaine compétition**

La prochaine compétition du Club de natation SAMAK sera l'Internationale SAMAK les 19, 20 et 21 juin 2026 au parc Jean-Drapeau.

**Merci de votre collaboration au maintien de la propreté de la plage et des vestiaires.**

**Bonne compétitio**





## **PROCÉDURES DE SÉCURITÉ POUR L'ÉCHAUFFEMENT EN COMPÉTITION**

Pour toutes les compétitions sanctionnées par Natation Canada, la direction de la compétition doit s'assurer que les procédures de sécurité suivantes sont appliquées pendant l'échauffement. Les entraîneurs, les nageurs et les officiels sont responsables du respect de ces directives pendant toutes les périodes d'échauffement prévues. On encourage les entraîneurs à aider les contrôleurs à la sécurité à promouvoir un environnement sécuritaire.

### **ÉCHAUFFEMENT GÉNÉRAL :**

- Les nageurs doivent entrer dans l'eau de manière prudente LES PIEDS EN PREMIER, en entrant du côté des départs ou des virages seulement, d'une position debout ou assise.
- Les nageurs doivent toujours être conscients de leur environnement et garder les murs d'extrémité dégagés.
- Courir au bord de la piscine ou entrer dans le bassin en courant est interdit.
- La direction de la compétition peut désigner des couloirs de vitesse ou de rythme pendant la période d'échauffement. Une telle utilisation du couloir doit être communiquée avant la compétition par un avis ou une annonce et être affichée au bord de la piscine.
- La direction de la compétition peut, à sa discréTION, diviser la période d'échauffement comme elle le juge approprié pour offrir un environnement d'échauffement sécuritaire (nombre de nageurs par couloir, échauffement par club, par genre et par âge). Toute décision de la direction de tenir des périodes d'échauffement séparées doit être communiquée d'une quelconque façon avant le début de l'échauffement au moyen, par exemple, d'un avis, d'un courriel, d'une annonce lors de la réunion technique ou d'une annonce générale avant la compétition.
- Il est permis de plonger dans les couloirs de vitesse désignés seulement. Seule la natation à sens unique est permise dans les couloirs de vitesse.
- Lorsqu'ils quittent les couloirs de vitesse, les nageurs doivent être prudents et conscients de leur environnement. S'ils traversent d'autres couloirs, ils doivent s'assurer de ne pas gêner les nageurs effectuant leur travail de vitesse, de rythme ou les couloirs réservés à la paranatation.
- Les entraîneurs doivent décider si leurs nageurs sont prêts à effectuer leur travail de rythme en toute sécurité dans les couloirs réservés à cet effet et doivent les superviser directement.
- Aux piscines ayant les appuis de départ au dos, la direction de la compétition peut, à sa discréTION, désigner un couloir pour les départs de dos (la direction n'est pas obligée de désigner un tel couloir s'il n'y a pas assez de couloirs pour le nombre de nageurs à la compétition).
- Des avis ou des barrières doivent être placés sur les plots de départ pour indiquer que les plongeons sont interdits pendant l'échauffement.



- L'entraînement précompétition sera supervisé par les entraîneurs et des sauveteurs seront présents en nombre suffisant sur le bord du bassin. Il n'y aura pas de contrôleur à la sécurité pendant l'entraînement précompétition.
- Les contrôleurs à la sécurité seront en poste au bassin de compétition pendant les échauffements seulement

#### **AVIS À PROPOS DES PARANAGEURS :**

- Les entraîneurs sont tenus d'aviser les contrôleurs à la sécurité si des paranageurs participent à l'échauffement. Au besoin, la direction de la compétition peut désigner un couloir pour les paranageurs pour l'échauffement.
- Lorsqu'un couloir de paranatation est désigné, seuls les nageurs classifiés peuvent l'utiliser. Toute infraction peut entraîner des mesures disciplinaires.

#### **ÉQUIPEMENT :**

- Seuls les planches, les flotteurs de résistance, les élastiques aux chevilles et les tubas peuvent être utilisés dans le bassin d'échauffement principal pendant l'échauffement.
- La direction de la compétition peut, à sa discréction, autoriser l'utilisation des palettes et des palmes dans le bassin d'échauffement secondaire seulement (le cas échéant). Leur utilisation est recommandée seulement lors des compétitions de niveau national ou de niveau sénior.
- À la discréction de la direction de la compétition et selon l'espace disponible, le directeur de la compétition peut permettre l'utilisation des tubes élastiques ou d'une corde d'assistance dans les couloirs désignés et à un moment précis de l'échauffement. Il est recommandé d'autoriser ce type d'échauffement seulement dans le bassin d'échauffement secondaire. Les entraîneurs sont responsables de la fiabilité et de l'utilisation de l'équipement. Leur utilisation est recommandée seulement lors des compétitions de niveau national ou de niveau sénior.

#### **INFRACTIONS :**

- Un nageur pris à plonger ou à entrer dans l'eau de façon dangereuse par un contrôleur à la sécurité pourrait être retiré sans avertissement de sa première épreuve individuelle à la suite de l'échauffement au cours duquel l'infraction s'est produite. Le nom et le club du nageur doivent être enregistrés auprès de la direction la compétition.
- En cas de récidive au cours de la même compétition, le nageur sera exclu du reste de la compétition par le coordonnateur de la compétition/juge-arbitre de la rencontre.

*Il est entendu qu'un certain niveau d'interprétation et de bon sens doit être employé à l'application de ces directives. Plonger dans une piscine vide au début de l'échauffement n'est pas la même chose que plonger dans un couloir bondé de nageurs. Le jugement et le contexte doivent être pris en considération. La présente section porte sur les infractions commises à l'égard des plongeons et non de l'utilisation d'équipement.*

#### **CONTRÔLEUR À LA SÉCURITÉ :**

Un contrôleur à la sécurité a reçu une formation et la personne en poste est désignée par la direction de la compétition. Il faut faire preuve de jugement, de tact et d'assurance. C'est



pourquoi le contrôleur à la sécurité devrait idéalement être un officiel plus expérimenté, dans la mesure du possible.

Les contrôleurs à la sécurité doivent :

- Être visibles grâce à leur gilet de sécurité.
- Être informés de manière exhaustive sur les procédures d'échauffement.
- Se trouver à chaque extrémité du bassin de compétition. Surveiller activement toutes les périodes d'échauffement prévues pendant les jours de compétition.
- S'assurer que les participants respectent les procédures de sécurité d'échauffement et signaler toute infraction au juge-arbitre

Il est recommandé de prévoir au moins deux contrôleurs à la sécurité pour chacun des bassins d'échauffement de 25 m utilisés lors de compétitions en petit bassin et au moins quatre contrôleurs à la sécurité pour les bassins d'échauffement de 50 m utilisés lors de compétitions en grand bassin.

Selon le niveau de la compétition, les contrôleurs à la sécurité doivent travailler avec les entraîneurs et les nageurs pour s'assurer que l'environnement d'échauffement est sécuritaire. Pour ce faire, ils peuvent notamment expliquer les procédures à un jeune nageur ou exprimer une préoccupation à un entraîneur.

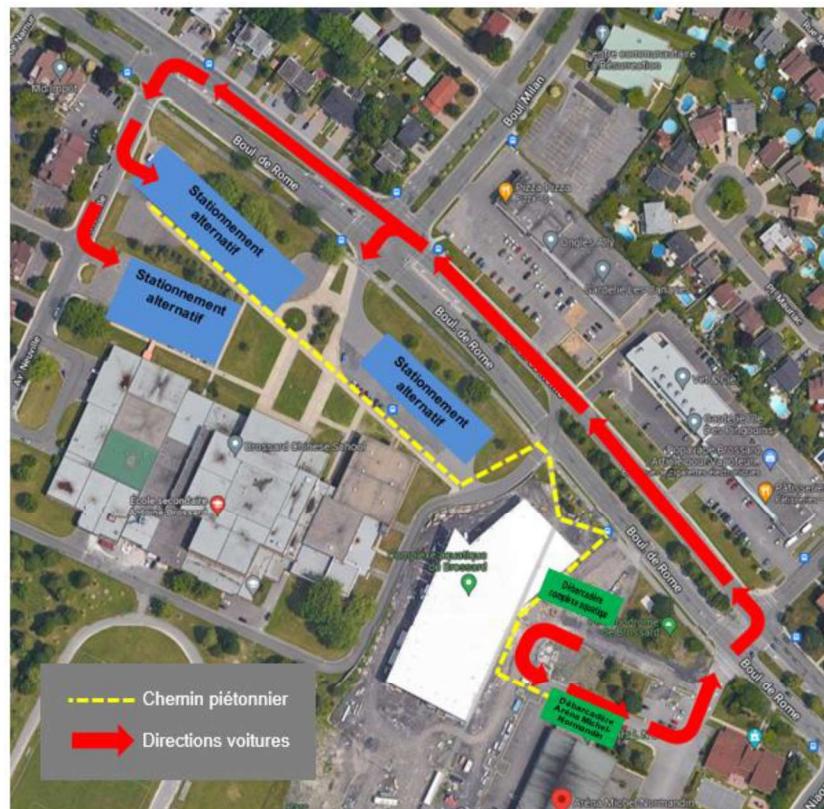
La déclaration suivante doit apparaître dans toutes les trousseaux d'information des compétitions sanctionnées de Natation Canada et sur les avis affichés :

**« LES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ POUR L'ÉCHAUFFEMENT EN COMPÉTITION DE NATATION CANADA SERONT EN VIGUEUR DURANT LA COMPÉTITION. »**

## **STATIONNEMENT ALTERNATIF SUGGÉRÉ À L'ÉCOLE SECONDAIRE ANTOINE-BROSSARD**

**Nous comptons sur votre collaboration!**

Stationnement également disponible dans les rues avoisinantes selon la réglementation en vigueur.



Ville de Brossard, fière partenaire d'événements sportifs d'envergure.

Merci de faire équipe avec nous, et bonne compétition à tous!